



CONSEIL MONDIAL DE LA DIASPORA TOGOLAISE

C.M.D.T.

Le Coordinateur Général

Dr Martin AMOUZOU

92, rue Lazare Bernard

59220 DENAIN (FRANCE)

E-mail : contact@cmdtogo.org

**à Monsieur le Premier Ministre
de la République Togolaise
Lomé Togo**

**Objet: Le Recensement 2013 au Togo
La Diaspora Togolaise demande
d'être aussi recensée**

Monsieur Le Premier Ministre,

Depuis trois ans, le Conseil mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT), l'organisation de la Société Civile du Togo qui a vocation à rassembler tous les Togolais de l'Etranger en général, vous avait déjà sollicité pour prendre en compte et intégrer dans vos différents recensements, celui d'une partie des Togolais, oubliée par tous, mais partie intégrante du peuple : **les Togolais de l'étranger**.

Nous venons réitérer notre demande de recensement de tous les Togolais de l'étranger dans le cadre de votre nouvelle démarche qui débute le 15 Mars 2013. Notre demande rentre bien dans le cadre de nos objectifs à savoir :

- Construire ensemble un Etat de droit au service de l'intérêt général et pour le développement du Togo.
- mobiliser par tous les moyens l'ensemble des forces vives en interne et en externe au service de ces objectifs
- Renforcer la contribution, humaine, professionnelle et financière de la diaspora qui s'élève déjà à plus de 310 Millions d'Euros par an au service des Togolais et du Togo
- S'assurer que tous les Togolaises et Togolais sont effectivement recensés pour participer aux prochaines échéances électorales.

A ces premiers objectifs, nous rappelons encore nos droits qui portent sur les points cruciaux suivants :

- Etre recensé
- Participer aux élections en toute transparence et avec le respect de la vérité des urnes
- Etre éligibles pour présenter des candidats issus de la Diaspora pour la représenter dans les différents espaces de migration temporaire

Cette exigence relève non seulement du bon sens mais surtout de l'égalité de traitement entre les Togolais. En effet, non seulement la Diaspora compte plus de 1 million d'individus en âge de voter, mais sa contribution à la réduction de la pauvreté et à l'absence de filets sociaux au Togo est déterminante.

Ne pas vouloir recenser la Diaspora Togolaise est un acte de discrimination envers une partie des Togolais et Togolaises !

Le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise (CMDT) qui regroupe plusieurs associations indépendantes et de citoyens togolais, partout dans le monde, a été mandaté pour vous demander de ne pas discriminer cette partie de la population togolaise et de profiter du nouvel espace de recensement pour corriger les injustices envers les Togolais et Togolaises de l'extérieur.

Le CMDT demande officiellement aux autorités togolaises :

1. D'intégrer impérativement la Diaspora togolaise au cours de ce recensement de 2013
2. D'organiser à cet effet les inscriptions par des voies modernes notamment en permettant une inscription et un contrôle des listes établies au niveau des ambassades togolaises et du Ministère des affaires étrangères du Togo
3. De créer des circonscriptions de la 6^e région du Togo où vit la Diaspora togolaise
4. De permettre à des Togolaises et Togolais de faire acte de candidature pour occuper les postes de représentation de la Diaspora togolaise à l'étranger,
5. De permettre à la Diaspora togolaise de participer aux prochaines élections, ce en toute transparence et sécurité
6. D'associer la Diaspora à procéder à des contrôles dans les centres de votes et sur le dépouillement des votes effectués dans chaque centre.
7. De s'appuyer sur le CMDT pour informer, mobiliser en vue d'atteindre ces objectifs.

Dans cette perspective, nous restons à votre disposition pour toute rencontre éventuelle et/ou des échanges de vive voix si des informations complémentaires vous sont nécessaires.

Le CMDT remercie d'avance les autorités togolaises de prendre en compte cette demande importante non seulement pour la Diaspora Togolaise mais pour un décollage effectif du développement du Togo. Car aucun pays au monde ne s'est développé réellement en ignorant sa Diaspora.

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Premier Ministre du Togo, l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Lille, le 15 Mars 2013

Pour le Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise
Le Coordinateur Général



Dr Martin AMOUZOU

Ampliation
au Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
aux Présidents des partis Politiques du Togo
aux corps diplomatiques au Togo
aux institutions internationales